

## REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Charente-Maritime

## Syndicat Intercommunautaire du Littoral d'Esnandes & Charron

113 Route de La Rochelle 17230 MARANS

# COMITE SYNDICAL DU 01 FEVRIER 2023 – 14h00 PROCES VERBAL

Membres : 6 L'an deux-mille-vingt-trois, le 1<sup>er</sup> février, à 14 heures.

En exercice : 6 Le Comité Syndical du SILEC (Syndicat

Intercommunautaire du Littoral d'Esnandes et Charron),
Présents : 4

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par

Nombre de pouvoirs : 0 la loi à Périgny (Salle de réunion de l'UNIMA),

Ont pris part aux délibérations : 4 Suite à la convocation qui a été adressée le 25 janvier 2023.

## Etaient Présents les délégués suivants :

Monsieur BOISSEAU Jérémy	Monsieur GESLIN Didier
CDC Aunis Atlantique	CDA La Rochelle
Madame BOUTET Martine CDC Aunis	Monsieur ROBLIN Didier
Atlantique – Suppléante de Monsieur	CDA La Rochelle
BODIN Jean-Marie	

## **Etaient absents:**

Monsieur VENDITTOZZI François	Monsieur PHILBERT Patrick
CDC Aunis Atlantique	CDA La Rochelle

Monsieur BOISSEAU désigne Didier ROBLIN comme secrétaire de séance.

## I. Approbation du compte-rendu du 23 septembre 2022

**APPROUVE** le compte-rendu de la réunion du 23 septembre 2022.

#### **Votes**

Pour: 4 / Contre: 0 / Abstention: 0

## II. Délibération CS 2023-01-01- Débat d'Orientation Budgétaire

**PREND ACTE** de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire et de l'existence préalable du Rapport d'Orientation Budgétaire.

#### Votes

Pour: 4 / Contre: 0 / Abstention: 0

# III. Délibération CS 2023-01-02 – Devis et convention - Missions administratives 2023 de l'UNIMA

**ACCEPTE** la proposition 2023 d'accompagnement de l'UNIMA afin d'effectuer les missions administratives et financières pour un montant de 12 550.00 €,

**AUTORISE** le Président à signer ce devis,

AUTORISE le Président à signer la convention relative à ce devis,

**AUTORISE** le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

#### **Votes**

Pour: 4 / Contre: 0 / Abstention: 0

# IV. Délibération CS 2023-01-03 – Devis et convention VTA 2023 – Digue de 1<sup>er</sup> rang Ouest Esnandes/Charron

**ACCEPTE** la proposition de l'UNIMA pour un montant de 10 647.50 €,

AUTORISE le Président à signer ce devis,

**AUTORISE** le Président à signer la convention relative à ce devis,

**AUTORISE** le Président à procéder à la recherche et à la demande de subventions auprès des partenaires publics,

**AUTORISE** le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

#### **Votes**

Pour: 4 / Contre: 0 / Abstention: 0

V. Délibération CS 2023-01-04 – Digue de 1<sup>er</sup> rang Ouest Esnandes/Charron – Visites de surveillance mensuelles hiver 2022/2023 et visites évènementielles 2023

**ACCEPTE** la proposition de l'UNIMA pour un montant de 11 920.00 €,

AUTORISE le Président à signer ce devis,

**AUTORISE** le Président à signer la convention relative à ce devis,

**AUTORISE** le Président à procéder à la recherche et à la demande de subventions auprès des partenaires publics,

**AUTORISE** le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

#### **Votes**

Pour: 4 / Contre: 0 / Abstention: 0

VI. Délibération CS 2023-01-05 – Devis complémentaire au programme 3842 – Diagnostic visuel des ouvrages hydrauliques traversants de la digue de 1<sup>er</sup> rang Ouest Esnandes/charron – Inspection caméra

**ACCEPTE** la proposition de l'UNIMA pour un montant de 5 884.00 €,

**AUTORISE** le Président à signer ce devis,

**AUTORISE** le Président à signer la convention relative à ce devis,

**AUTORISE** le Président à procéder à la recherche et à la demande de subventions auprès des partenaires publics,

**AUTORISE** le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

#### Votes

Pour: 4 / Contre: 0 / Abstention: 0

Fin de séance : J545

Le Président

Le Secrétaire de séance

lidier Robli